



ÉNERGIES PARTI PRIS

Énergie : l'irresponsable procrastination du gouvernement

Alors que des gouvernements européens ont instauré, dès le printemps, des programmes d'économie d'énergie pour faire face à la crise, le gouvernement français se contente de parler « sobriété », en mettant en avant de vagues incitations. Le gestionnaire de transport d'électricité vient pourtant de rappeler l'urgence du moment.

Martine Orange

15 septembre 2022 à 18h42

Le déni et la procrastination sont parmi les marques de fabrique des gouvernements d'Emmanuel Macron, lorsqu'il est confronté à quelque difficulté. La crise énergétique sans précédent que traversent la France et l'Europe ne fait pas exception à cette règle.

En dépit des menaces qu'elle fait peser sur tous, le gouvernement élude la question, tergiverse, entretenant l'illusion d'un retour à la normale, dans un futur plus ou moins proche. Le bouclier tarifaire s'inscrit dans cette perception : il se veut une mesure exceptionnelle pour une période de gros temps, appelée à disparaître dès que possible.

Balayant les critiques d'immobilisme, le gouvernement met en avant sa réaction rapide « *bien avant tous les autres pays européens* », comme il ne manque pas de le rappeler, quand il a pris la décision en janvier d'instaurer le bouclier tarifaire sur le gaz et l'électricité pour les ménages. « *Une mesure qui a permis de protéger le pouvoir d'achat des ménages* », souligne-t-il à l'envi. Et aussi de limiter une inflation qui aurait pu mettre à mal la politique de l'offre du gouvernement.

C'est à nouveau sous l'angle budgétaire que la première ministre Élisabeth Borne continue d'aborder la crise énergétique européenne et française. Elle a annoncé le 14 septembre la reconduction du bouclier tarifaire l'an prochain, limitant à 15 % les hausses des prix de l'électricité et du gaz pour les ménages et les petites collectivités locales.

Alors que tout le monde s'affole face à l'explosion des prix de l'énergie, un dispositif financier pour contrecarrer les effets dévastateurs de ces hausses est certes indispensable, sous peine d'étrangler progressivement les ménages, comme en Grande-Bretagne et même en Belgique. Les chèques de 100 ou 200 euros versés aux foyers les plus précaires risquent toutefois de ne pas suffire à les préserver de la précarité énergétique et du surendettement.

Cette réponse financière, dans tous les cas, ne saurait suffire pour faire face à une crise énergétique multidimensionnelle portant à la fois sur l'offre et la demande, nos schémas industriels de production, nos modes de consommation, l'organisation de nos marchés, notre goût pour les énergies fossiles, jamais vraiment combattu

en dépit de grandes déclarations.

Au-delà de la spéculation qui s'est abattue sur tous les marchés de l'énergie et qui a porté ces derniers temps les cours à des niveaux insensés, l'envolée des prix dès l'été 2021 est la résultante de ces dysfonctionnements et erreurs passés.

Des mesures à très court, à moyen et à long terme s'imposent pour remédier à ces tensions, bâtir un nouveau système permettant d'assurer à la fois la sécurité et le respect des objectifs climat. Cela suppose aussi une sensibilisation, voire une mobilisation générale, pour faire accepter les changements, tant les bouleversements et les ruptures que porte cette crise à très brève échéance et sur des années vont bousculer nos habitudes et nos modes de vie.



Intervention d'un agent d'Enedis sur le réseau d'électricité en 2014. © Photo Jean-Sébastien Evard / AFP

La question de l'énergie éludée

Mais de tout cela, le gouvernement ne parle jamais. Le sujet de la crise énergétique n'a pas été une seule fois sérieusement abordé pendant les campagnes présidentielle et législatives, la foire d'empoigne autour du nombre d'EPR à construire étant censée résumer tous les enjeux.

La question n'a pas plus été évoquée lors de la session parlementaire extraordinaire de l'été. Et malgré l'intensité du choc, toute délibération parlementaire sur le sujet est repoussée après le 3 octobre, puisque le gouvernement a estimé qu'il n'y avait aucune urgence à convoquer l'Assemblée plutôt.

Nous en sommes donc réduits, comme au temps du Covid, à attendre un énième Conseil de défense, les décisions

impériales d'Emmanuel Macron et les résultats des réunions organisées par le ministère de la transition écologique, qui au mieux aboutiront à la mi-octobre.

Quels moyens convient-il de mettre en œuvre pour réduire de 15 % notre consommation de gaz, de 10 % notre consommation électrique, et même de 5 % aux heures de pointe, comme la Commission européenne le préconise ? La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a évoqué la possibilité de prendre des mesures contraignantes et obligatoires, dans son discours sur l'état de l'Union le 14 septembre. Comment se répartira la charge de ces efforts entre les ménages, les entreprises ? Qui arbitrera ? Selon quels critères ? Nous n'en savons toujours rien.

Des plans d'économie dans toute l'Europe, sauf en France

Dès le mois d'avril, le gouvernement italien a adopté une série de mesures contraignantes portant notamment sur la limitation de la température dans les bâtiments publics, l'éclairage nocturne, l'interdiction des publicités lumineuses.

Le gouvernement espagnol a entrepris une démarche comparable, limitant la consommation d'énergie dans les bâtiments publics, l'éclairage urbain et la publicité lumineuse. Après avoir obtenu de ne plus être dans le marché électrique européen – d'un coup, le prix du MWh est descendu autour de 100 euros, contre plus de 500 pour les autres –, Madrid n'a pas relâché ses efforts, et continue de travailler et d'inciter la population à faire autant d'économies d'énergie que possible.

Au printemps, le gouvernement allemand a établi, en concertation avec le Bundestag et les *Länder*, un plan détaillé, en fonction du degré de tension, sur les mesures à prendre et qui serait concerné. Chacun, grands groupes comme ménages, connaît sa feuille de route.

Dans le même temps, une grande campagne de sensibilisation a été lancée auprès de toute la population, pour engager des économies d'énergie, allant jusqu'à demander à raccourcir le temps des douches et de les prendre à l'eau froide. « *Tous les gestes, même les plus petits, comptent* », insistent les responsables allemands.

En France, il a fallu attendre la rentrée pour que le mot « *sobriété* » fasse son apparition dans le vocabulaire gouvernemental, ce dernier jugeant sans doute que les termes « économies d'énergie » ont une connotation trop « *amish* ». Pour le reste, rien de précis, de vagues incitations, tout étant laissé à l'appréciation des ménages, des collectivités locales, des entreprises, abandonnés dans le flou.



La ministre de la transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher, le 14 septembre. © Photo Bertrand Guay / AFP

Lors de la conférence de presse sur la situation énergétique, le 14 septembre, la ministre de la transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher, a malgré tout révélé qu'elle disposait d'une arme de dissuasion massive : « *Dans les moments de tension électrique, j'ai la possibilité de commander l'extinction de tous les écrans publicitaires* », a-t-elle insisté. C'est toujours mieux que rien !

« Novembre et décembre pourraient être aussi risqués que janvier. »

Xavier Piechaczyk, président du directoire de RTE

L'urgence du moment, pourtant, ne permet plus cette procrastination, comme l'ont rappelé avec insistance les responsables du gestionnaire du réseau de transport d'électricité, RTE, lors de leur conférence du 14 septembre. La situation est même si tendue que ce dernier a décidé d'avancer la période d'hiver dès octobre. « *Novembre et décembre pourraient être aussi risqués que janvier* », a mis en garde Xavier Piechaczyk, président du directoire de RTE.

Les incertitudes pesant sur le système électrique français sont partout. Personne ne peut dire à cette heure si EDF a la capacité ou non de remettre en route une partie de son parc nucléaire – 30 réacteurs sur 56 sont aujourd'hui à l'arrêt. Des doutes pèsent sur les autres moyens de production disponibles. Et les conditions météorologiques sont totalement inconnues. « *Le scénario du pire* [conduisant à des mesures de délestage auprès des particuliers – ndlr] *est assez improbable* », dit Xavier Piechaczyk.

Le gestionnaire de réseau fait en tout cas tout pour l'éviter, en insistant sur la nécessité de lancer des économies d'énergie immédiatement. Il a établi des mesures claires, compréhensibles par tout le monde, pour faire face aux

tensions immédiates.

Baisser le chauffage de quelques degrés pour le ramener à 19 °C permet d'économiser l'équivalent de la production de deux centrales nucléaires. Changer les vieilles ampoules par des LED et fermer la lumière dans les pièces inoccupées, c'est plus d'un gigawatt d'économisé. Ne pas faire fonctionner les appareils électroménagers, et notamment le four, pendant les périodes de pointe (entre 8 heures et 13 heures, puis à nouveau entre 18 heures et 20 heures), c'est autant d'électricité économisée qui permet de réduire les tensions et les risques sur le système électrique.

En complément, il a renforcé son dispositif d'alerte Écowatt, comparable à celui de Météo-France avec ses vigilances orange et rouge, afin de pouvoir alerter dans les trois jours précédant les périodes difficiles la population et l'inciter à d'autres mesures d'économie.

En prenant ces initiatives, RTE assume totalement son rôle de gestionnaire de réseau. Mais il est bien le seul à se montrer responsable dans ce moment. Sa parole dessine en creux l'inexistence du gouvernement sur ces sujets. Il est plus que temps de parler à tous les niveaux politiques d'économies d'énergie et d'ouvrir le débat public.

Martine Orange

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Stéphane Alliès et Carine Fouteau

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

RCS Paris 500 631 932.

Numéro de CPPAP : 1224Y90071

N° ISSN : 2100-0735

Conseil d'administration : Fabrice Arfi, Jean-René Boisdrion, Carine Fouteau, Edwy Plenel, Sébastien Sassolas, James Sicard, Marie-Hélène Smiéjan.

Actionnaires directs et indirects : Société pour l'Indépendance de Mediapart, Fonds pour une Presse Libre, Association pour le droit de savoir

Rédaction et administration : 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Propriétaire, éditeur, imprimeur : Société Editrice de Mediapart

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonnés de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 11 place Charles de Gaulle 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris.